

Bulletin technique n° 24 du 24 août

Actualité



Le salon **Tech'n'Bio** ouvrira ses portes les **20 et 21 Septembre 2017**, dans la **Drôme**, à **Bourg Lès Valence**.

Ce salon bisannuel, organisé par les Chambres d'Agricultures depuis 2007, présente les **techniques Bio et alternatives** aux agriculteurs désireux de se renseigner sur le sujet.

En 2015, il a accueilli près de **16 000 visiteurs** (+20% par rapport à 2013) et **275 exposants**, sur toutes les filières de productions : animales, végétales, viticoles, arboricoles, PPAM.... Il y a eu plus de 100 démonstrations de matériels en plein champ et 120 conférences et ateliers.

En bref, Tech&Bio c'est :

- le salon européen des professionnels agricoles qui investissent les techniques de production bio et alternatives, la transformation et la commercialisation bio
- l'évènement clé du transfert de technologie et de promotion en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement
- une initiative Chambres d'Agriculture soutenue par plus de 60 partenaires dont l'Union Européenne, l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, et le Département de la Drôme.
- 100 démonstrations en plein champs, 120 conférences et ateliers co-animés avec des experts européens, un « club Affaires », une journée « Zéro Phyto », les « Talents Tech & Bio »....

[Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus.](#)

Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur les sites internet suivants :

- <http://www.mp.chambagri.fr>

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application sont disponibles dans le Guide Arbo du Sud Ouest 2017 .

[Chambre d'Agriculture du 82 : Agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques \(agrément n° MP01929\)](#)

Fruits à pépins

Tavelure + Maladies des crottes de mouche :

Renouveler la protection si la dernière intervention a été faite il y a plus de 3 semaines avec du cuivre métal (100g /ha). Tous les 50 mm de pluviométrie, si aspersion ou pluies d'orages, intervenir en stop avec ARMICARB (3 kg/ha), DAR 1 j (+ 3 kg de soufre, lorsque les températures sont inférieures à 30 °C). Effet secondaire de l'ARMICARB sur maladies de la suie et crottes de mouche, mais pas sur Black Rot, Gloesporiose ou Chollétotrichum.

Black Rot :

Suite aux différents épisodes orageux du mois de juillet et d'août on assiste à très fort développement des symptômes de Black rot, sur feuilles et sur fruits, dans certains vergers de Chantecler et Goldrush. L'essentiel des infections d'été sont majoritairement provoquées par les conidies qui se trouvent en grandes quantités à la surface des petits fruits momifiés, qui proviennent des infections primaires du printemps.

Aucun produit en agriculture biologique n'est efficace à cette période de l'année. La lutte repose essentiellement sur la prophylaxie et la suppression des fruits momifiés, principaux vecteurs de l'infection secondaire.

Il faut par contre, dans les vergers atteints, absolument proscrire, sur fruit et en été, toute utilisation de boullie sulfocalcique, qui a un effet favorisant.

Carpocapse :

Une troisième génération est prévue en septembre. La situation est saine dans la majorité des parcelles. Dans les parcelles avec dégâts maintenir une protection si la dernière intervention remonte à plus de 10 jours avec CARPOVIRUSINE 2000 à 0.1 l/hl, ou MADEX TWIN à 0.01 l/hl.

Tordeuse orientale et autres tordeuses :

Nous sommes sur le pic d'éclosion. Intervenir sur les parcelles non confusées TOP, ou confusée avec dégâts avec CARPOVIRUSINE 2000 à 0.1 l/hl, ou MADEX TWIN à 0.01 l/hl ou DELFIN 100 g/hl ou DIPEL DF 100 g/hl ou LEPINOX PLUS 1 kg/ha. Préférer les *Bacillus thuringiensis* si présence de Capua

Maturité :

Le début de récolte de Crimson crisp en bio en Tarn et Garonne est prévu à partir de la semaine prochaine, pour les fruits qui sont destinés à être conservés 1 à 3 mois. Les critères maturités de Crimson Crips sont les suivants :

- régression amidon ([échelles Ctifl de 1 à 10](#)) : stade 6 à 8
- fermeté pénétromètre : supérieure à 18 lbs/cm²

[Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus.](#)

Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur les sites internet suivants :

- <http://www.mp.chambagri.fr>

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application sont disponibles dans le Guide Arbo du Sud Ouest 2017 .

[Chambre d'Agriculture du 82 : Agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques \(agrément n° MP01929\)](#)

Fruits à noyaux

PRUNES AMERICANO-JAPONAISES

Carpocapse et tordeuses :

Le pic des éclosions de la troisième génération du carpocapse des prunes est en cours, ainsi que celui de la quatrième génération de la tordeuse orientale. Dans les vergers avec des variétés tardives, même confusés, il est possible de positionner un DELFIN ou un DIPEL à 0.1 kg/hl ou LEPINOX PLUS 1 kg/ha, pour la tordeuse orientale, si la dernière intervention remonte à plus de 10 jours.

PECHES, NECTARINES :

Tordeuse orientale

Nous sommes sur le pic d'éclosions de la G4. Renouveler la protection dans les parcelles non-récoltées avec DELFIN 0.1 kg/hl ou LEPINOX PLUS 1 kg/ha, DAR : 3 j.

TOUS FRUITS A NOYAUX

Monilioses :

Les traitements cuivre métal (100 à 150 g/ha) +soufre (3 kg/ha), ont un effet limitant sur monilia et sont à renouveler uniquement si lessivage. L'ajout de Lithotame limite la phytotoxicité sur fruits à noyaux. L'ARMICARB est homologué sur monilioses des fruits en pêcher à la dose de 5 kg/ha. Ne pas dépasser 2 % de concentration. L'efficacité est meilleure en positionnement stop, DAR 1 j.

Rédaction :

Jean-François Larrieu (CA82)

Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et par l'Etat au travers du Casdar".



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

[Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus.](#)

Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur les sites internet suivants :

- <http://www.mp.chambagri.fr>

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application sont disponibles dans le Guide Arbo du Sud Ouest 2017 .

[Chambre d'Agriculture du 82 : Agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques \(agrément n° MP01929\)](#)